

Aiglemont Flash Infos

Bulletin d'informations de la Commune d'Aiglemont – N° 49 – Décembre 2014

TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE SE REMET AU TRAVAIL

Depuis le 5 octobre, l'équipe municipale a repris le travail. Aujourd'hui les différentes commissions sont constituées. Les élus de la majorité et de l'opposition composent ces commissions auxquelles participent aussi des administrés.

Ces commissions sont des lieux d'échange et de débat qui permettent de réaliser divers projets de la commune dans l'intérêt collectif.

Au service et à l'écoute de tous, n'hésitez pas à venir rencontrer vos élus lors des permanences en mairie (mardi de 18 h à 19 h et samedi de 10 h 30 à 11 h 30).

Votre Maire, Philippe DECOBERT.

LES MARLIERS : C'EST SIGNÉ !

Le 13 novembre, pour 705 000 €, la commune a vendu les terrains des Marliers à la Société d'Équipement et d'Aménagement des Ardennes (SEAA) qui viabilisera et commercialisera les lots. D'ores et déjà, 10 terrains libres de constructeur sont en vente en attendant les travaux de viabilisation des 70 autres.

Pour tout renseignement s'adresser à la SEAA au 03 24 57 96 42.

EAU POTABLE

La nappe phréatique qui alimente le puits d'eau potable d'Aiglemont et de Saint-Laurent s'est trouvée au plus bas du fait des trop faibles précipitations de ces dernières semaines. Qui a dit qu'il pleuvait tout le temps dans les Ardennes... ?

Par mesure d'urgence, la Communauté d'Agglomération a envoyé des camions citerne d'eau potable qui ont permis de maintenir l'approvisionnement du réservoir à un niveau acceptable.

Les récentes précipitations ont progressivement ramené le niveau vers la normale. Néanmoins, soyez des consommateurs responsables : utilisez l'eau avec modération, ne laissez pas les robinets ouverts, réparez les petites fuites, etc... Vous allégerez aussi vos factures...

IMPÔTS LOCAUX

C'est l'automne, les feuilles tombent... notamment celles des impôts locaux. Vous constaterez que le taux communal n'a pas augmenté entre 2013 et 2014 comme promis. Mieux encore, certains foyers ont vu une baisse sur le total des impôts locaux.

À quelques semaines du vote du budget 2015, nous rappelons notre engagement de ne pas alourdir la fiscalité communale au cours des prochaines années plus que l'inflation.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANT

Le 18 novembre, les enfants ont élu les membres du Conseil Municipal Enfants.

Emma Tronchet a été élue Maire enfant. Sont aussi désignés Lorine, Valentin, Lucas, Noa et Tristan.

ENQUÊTE INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) réalise depuis octobre jusqu'au mois de janvier une enquête sur le patrimoine des ménages.

Quelques ménages de notre commune seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains foyers.

Nous vous remercions du bon accueil que vous voudrez bien réserver à l'enquêteur de l'INSEE, qui pourrait se présenter à vous, dûment muni d'une carte professionnelle.

TÉLÉTHON

La commune d'Aiglemont est partenaire du Téléthon organisé à la Grandville. La mairie prête du matériel pour l'organisation.

Faites une bonne action en y participant, vous aussi !

COLIS DE NOËL

À partir de mi-décembre les colis de Noël offerts par la commune seront remis à plus de 300 personnes âgées de 67 ans et plus par les membres du Conseil Municipal.

AGENDA

5 décembre : marché de Noël association Léa (14h-20h, salle polyvalente)
6 décembre : Illumination de la commune par Saint-Nicolas (18 h, devant la bibliothèque rue Condorcet).
19 décembre : concert de Noël d'Alicia (20h30 salle polyvalente)
7 et 14 janvier : ramassage des sapins de Noël (les sortir la veille)
10 janvier : vœux du Maire (18h30 salle polyvalente)
11 janvier : vœux du club de jujutsu (15h au dojo)
janvier : parution du bulletin municipal.

BACS DE SEL

Les bacs de sel mis à disposition dans les rues sont réservés au traitement de la chaussée publique.

TRAVAUX RD 58

Le talus de la RD 58 entre la Cressonnière et le Moulin Godart va être remis en état prochainement.
La circulation sera perturbée.

POUR CONTACTER LA MAIRIE :

Tél. 03.24.33.36.80

Fax. 03.24.59.99.36

courriel : mairie@aiglemont.fr

site internet : www.aiglemont.fr



Directeur de la publication de ce bulletin : Philippe DECOBERT,
Maire d'Aiglemont

TRAVAUX

Les travaux de dissimulation des réseaux d'éclairage public et de télécommunication de la rue Jean Mermoz viennent d'être réalisés par la Fédération Départementale de l'Énergie des Ardennes.

Cette opération de €€€€€€ ne coûtera finalement rien à la commune, la dépense étant prise en charge d'une part par la FDEA et d'autre part par la SEAA dans le cadre de l'aménagement des Marliers. Ces travaux permettent d'améliorer le cadre de vie et la sécurité.

Concernant la voirie, des travaux ont lieu toute l'année dans notre commune. Il s'agit parfois de gros aménagements comme la réfection complète d'une rue. Il s'agit aussi de travaux plus modestes visant à réparer des ouvrages dégradés au fil du temps.

Vous pouvez signaler toute intervention nécessaire (travaux, lampadaires défectueux...) à la Mairie qui relayera l'information à la commission des Travaux.

MAGIE DES FÊTES

Le 6 décembre, Saint-Nicolas va rendre visite aux aiglemontais. Il fera plaisir aux enfants sages en leur distribuant des friandises. Saint Nicolas ordonnera aussi l'illumination du village.

À l'approche des fêtes de fin d'année, vous pouvez, vous aussi, contribuer à embellir le village en décorant votre maison et ses abords.

Cette année, la commune va de nouveau distribuer des sapins aux personnes qui en ont fait la demande pour décorer les rues.

LES NAP EN QUELQUES CHIFFRES

Les NAP sont les nouvelles activités périscolaires, créées par la réforme des rythmes scolaires. Toutes les écoles publiques de France doivent les mettre en œuvre. A Aiglemont, la mise en place des rythmes scolaires en septembre 2014 a été précédée d'un an de dialogues entre les enseignants, la mairie et les parents au sein d'un comité de pilotage.

Grâce aux moyens mis à leur disposition par la commune, les agents municipaux (7 animateurs et ATSEM) ont pu proposer gratuitement 3 heures de NAP par semaine à 105 enfants (en moyenne 95 par jour). L'État participe aussi financièrement à hauteur de 50 € par enfant pour l'année 2014-2015.

En plus de la gratuité des NAP les lundi, jeudi et vendredi, la Mairie offre une heure de garderie le mardi de 15h30 à 16h30.

En janvier, le comité de pilotage se réunira de nouveau pour faire un premier bilan sur ces NAP.